

100% EAC

RÉSEAU DES GALERIES ARC-EN-CIEL

(GALERIES D'ART ET DE CULTURE) DANS LES ÉTABLISSEMENTS EN BRETAGNE

CHARTRE

DU RÉSEAU DES GALERIES ARC-EN-CIEL

- 1 Rejoindre le réseau** en adoptant l'appellation des Galeries Arc-en-ciel ;
- 2 Désigner un Professeur responsable** de la Galerie Arc-en-Ciel (professeur d'arts plastiques au collège ou au lycée ou professeur d'un autre enseignement artistique, professeur référent culture ou professeur documentaliste, professeur des écoles...). La responsabilité peut être partagée ;
- 3 Étudier** la possibilité d'intégrer la responsabilité et animation d'une Galerie - attribution d'une demi-IMP pour le responsable par exemple - dans le cadre d'une mission particulière, ou celui de projets interdisciplinaire ou dans le cadre d'un Pacte projet innovant ... ;
- 4 S'engager dans le « défi Malraux » :**

Le défi Malraux consiste en l'installation d'une reproduction grandeur nature d'une œuvre du patrimoine artistique dans les établissements. Il permet, pour chaque établissement, d'amorcer le projet de Galerie par une personnalisation dans le choix de l'image, en lien avec le patrimoine artistique de la région.

Répondre au défi peut permettre une réflexion et choix collectif des équipes pour une reproduction grandeur nature d'une œuvre, possiblement dans le cadre d'un projet pédagogique ou EAC sur l'artiste et l'œuvre choisie.

Il permet également une réflexion sur l'image de l'établissement sur son territoire et le patrimoine artistique à valoriser.

Les équipes et les élèves pourront s'appuyer pour leur choix sur la venue ou présence historique d'artistes renommés en Bretagne et s'appuyer sur les différentes collections des Musées de Bretagne (choix possibles de grands peintres tels que Gauguin, les Nabis, Maurice Denis, Monet...)

Pour aider au choix de l'œuvre par les équipes, une banque de données de fichiers numériques en haute définition, avec l'accord des musées Bretons, sera envoyée aux établissements qui s'inscrivent au défi Malraux sur ADAGE.

La réponse au défi et la reproduction de l'œuvre choisie gagneront pour l'établissement à être installée dans un lieu de passage visible par tous et accrochée à proximité ou en annonce de la Galerie Arc-en-Ciel, déjà existante ou en projet.

La reproduction grandeur nature d'une œuvre sera accompagnée d'un cartel mentionnant : le nom de l'artiste, le titre et la date de l'œuvre, les dimensions de l'œuvre, le lieu d'exposition (par ex musée des Beaux-Arts de Rennes).

On indiquera également en fin du cartel les indications suivantes : « Défi Malraux », reproduction de telle ou telle œuvre, dimensions, nom de l'établissement et date d'accrochage (ex : 2024).

5 Établir une programmation, choix et articulation :

On pourra s'appuyer selon l'établissement, son inscription dans le territoire, son projet et la « coloration » selon le projet d'établissement et les actions menées (par exemple labellisation Laïcité, EAC...) **sur le choix et l'articulation possible** - entre ces trois grands ensembles (cf PJ Galerie arcenciel-programmation) afin d'établir une programmation **d'au moins une** ou plusieurs expositions:

- **Ensemble 1** : Expositions d'artothèques disponibles dans l'académie de Rennes
- **Ensemble 2** : Expositions proposées (à partir de R 2024) par la DRAEAC et l'Inspection pédagogique Arts plastiques
- **Ensemble 3** : Projets de partenariats - expositions et/ou résidences d'artistes - avec les structures artistiques et culturelles de Bretagne ;

6 Faire vivre et animer la galerie : organiser des rencontres autour des œuvres de l'exposition avec professeurs et élèves, personnels, familles... Une attention particulière pourra être portée sur l'accueil possible des élèves du cycle 2 et 3 afin d'impulser la réflexion et de partager le regard sensible avec les écoles ;

7 Faire sens pour les élèves, pour tous et chacun dans l'établissement et sur le territoire (proposer par exemple une médiation entre pairs (classe ou groupe d'élèves accueillant d'autres classes de l'établissement ou des écoles ou autres possibilités de public sur le territoire...);

8 S'engager à communiquer à l'interne et à l'externe pour l'annonce de chaque exposition dans l'établissement. Communiquer pour toute exposition ou évènement en utilisant le logo académique, l'appellation Galerie Arc-en-Ciel, nom de l'établissement, ville, département.